

Technicien sanitaire apicole

**Formation courte
en apiculture**

70 heures

Formation adulte

Non certifiante

Non diplômante

CFPPA de la Lozère

Site de Marvejols
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols

☎ 04.66.32.02.39 (secrétariat)

Mail : cfppa.lozere@educagri.fr

N° d'activité DRTEFP : 9148P021348

SIRET : 19480514900011

www.epl-lozere.fr

Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire

Un accompagnement individualisé tout au long
de la formation

Un rucher pédagogique à La Canourgue



Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les connaissances nécessaires à l'établissement de l'état sanitaire d'une colonie.
- ✓ Être capable de gérer un danger sanitaire et les facteurs de risque pouvant impacter la bonne santé d'une colonie
- ✓ Être capable de prévenir les autorités compétentes, en cas de nécessité

Une attestation de formation est remise au stagiaire en fin de formation.

Moyens humains et pédagogiques

- ✓ Formateur du CFPPA, apiculteur professionnel.
- ✓ Apports théoriques, mise en pratique, visites
- ✓ Les journées de formation ont lieu du lundi au vendredi au CFPPA de Lozère – site de Marvejols (1, av. Martyrs de la Résistance) et au rucher pédagogique à La Canourgue
- ✓ Alternance cours théoriques et cours pratiques
- ✓ Horaires : 35h/semaine :
9h – 12 h / 13h – 17h45 le lundi
8h15 - 12h / 13h - 17h du mardi au jeudi
8h / 12h le vendredi
- ✓ Formation en présentiel.

Adaptation possible et locaux accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

Contenu des modules de la formation

- ✓ Étude de la gouvernance sanitaire en France - organisation administrative département - région - national (OVVT OVS vétérinaire mandaté...)
- ✓ Étude des textes réglementaires encadrant l'action sanitaire apicole
- ✓ Étude des missions du TSA et ses relations avec les organismes vétérinaires
- ✓ Présentation des Guides de Bonnes Pratiques Apicoles en miellerie (normes de construction et d'utilisation)
- ✓ Anatomie et biologie de l'abeille
- ✓ Étude des maladies de l'abeille (liste I, liste II, et autres) : description du danger, des lésions et signes cliniques, des traitements, des moyens de lutte, situation nationale et internationale, prélèvements à réaliser
- ✓ Communication et relations avec l'apiculteur et rédaction de rapports d'audit

Modalité d'évaluation :

Chaque stagiaire est évalué à tout moment par le formateur par le questionnement, l'observation, la vérification de l'apprentissage des gestes techniques et par une évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage. Une attestation individuelle de formation est délivrée à l'issue de la session.

Public visé

Apiculteurs installés ou en cours d'installation en activité principale ou en diversification.

Prérequis : connaître les bases de l'apiculture.

Recrutement ouvert à l'année.

Coûts et conditions de prise en charge

Prise en charge de la demande du futur bénéficiaire et orientation via le bulletin d'inscription.

- ✓ Formation éligible au CPF : module complémentaire du BPREA
- ✓ 15€ / heure
- ✓ Tarif selon convention pour les stagiaires d'autres CFPPA
- ✓ Apiculteurs : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité VIVEA (délégation Sud). Nous contacter pour les tarifs et modalités
- ✓ Salariés : financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (Transition Pro, CPF). S'adresser à votre employeur ou à votre organisme paritaire.

Un ordinateur portable est conseillé.

Formation multi-sites (Marvejols et La Canourgue) : prévoir déplacements et hébergement